

Tome 2

La Grande Guerre et la Basse-Navarre

dans les 44 communes des anciens cantons
de Iholdy, Saint-Étienne-de-Baigorry
et Saint-Jean-Pied-de-Port



Remerciements

Les Amis de la Vieille Navarre remercient toutes les personnes et les institutions qui ont permis la réalisation de ces deux tomes. Les municipalités ont facilité l'accès aux archives. Les familles ont accepté que documents, photos, objets collectés pour les expositions servent de fonds iconographique. L'association Hergarai Bizi a mis à la disposition de la publication toute la documentation rassemblée lors des travaux de recherches sur ce même thème dans l'Hergarai. Et ce projet n'aurait pu aboutir sans l'accès numérique à la mémoire de la Grande Guerre, nous remercions plus particulièrement les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

Coordination du projet

Pascal Goñi, Françoise Sala

Enquêteurs

Annie Apeçarena (Irissarry, Suhescun)
Gilles Crochet (Jaxu)
Nicole Daguerre (Arnéguy, Estérençuby, Lasse, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Michel)
Marie Michèle Esponde (Aincille)
Marie-Armelle Gentien (Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Gamarthe)
Louis Gentien (Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Gamarthe)
Pascal Goñi (Ahaxe-Alciette-Bascassan, Ainhice-Mongelos, Çaro, Lacarre, Ossès, Saint-Martin-d'Arrossa, Uhart-Cize)
Maite Harlouchet (Béhorléguy, Lecumberry, Mendive)
Claude Lesgourgues (Anhaux)
Jean-Baptiste Oteiza (Arhansus, Bunus, Hosta, Ibarolle, Juxue, Larceveau-Arros-Cibits, Ostabat-Asme, Saint-Just-Ibarre)
Gabriel Pariban (Ispoure)
Marie-Noëlle Pinganaud (Ascarat)
Thierry Plumet (Armendarits)
Maialen Rustique (Saint-Jean-le-Vieux)
Françoise Sala (Banca, Les Aldudes, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Urepel)
Françoise Skora (Hélette, Iholdy)
Damy Vigier (Irouléguy)
Samuel Vitalis (Bidarray)
Marie-Jeanne Zabalo Zamponi (Lantabat)

Milesker deneri !
Merci à tous !

Auteurs

Annie Apeçarena (Irissarry, Suhescun)
Gilles Crochet (Banca, Jaxu)
Nicole Daguerre (Arnéguy, Estérençuby, Lasse, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Michel)
Marie Michèle Esponde (Aincille)
Marie-Armelle Gentien (Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Gamarthe)
Louis Gentien (Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Gamarthe)
Pascal Goñi (Ahaxe-Alciette-Bascassan, Ainhice-Mongelos, Çaro, Hélette, Lacarre, Lantabat, Les Aldudes, Ossès, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Saint-Martin-d'Arrossa, Uhart-Cize, Urepel)
Maite Harlouchet (Béhorléguy, Lecumberry, Mendive)
Claude Lesgourgues (Anhaux)
Jean-Baptiste Oteiza (Arhansus, Bunus, Hosta, Ibarolle, Juxue, Larceveau-Arros-Cibits, Ostabat-Asme, Saint-Just-Ibarre)
Gabriel Pariban (Ispoure)
Marie-Noëlle Pinganaud (Ascarat)
Thierry Plumet (Armendarits)
Maialen Rustique (Saint-Jean-le-Vieux)
Françoise Skora (Iholdy)
Damy Vigier (Irouléguy)
Samuel Vitalis (Bidarray)

Traduction

Marie Michèle Esponde, Delphine Lubet

Mise en forme des textes et graphiques

Maguy Bernard, Pierre Jouantho, Sylvie Martin, Françoise Sala

Comité de lecture

Maguy Bernard, Gilles Crochet, Pascal Goñi, Sylvie Martin, Françoise Sala, Jean-Noël Sala, Samuel Vitalis

Sommaire

N° 28 Hors série | 2019 • Tome 2

- | | | | |
|----|--|-----|---|
| 4 | Réalités sociales à la veille de la Grande Guerre
Annie APEÇARENA | 68 | Les réformés
Damy VIGIER |
| 14 | Mortalité infantile à la veille de la guerre 1914-1918
Marie Michèle ESPONDE | 78 | Les soldats décédés du fait de la Guerre
Gilles CROCHET |
| 18 | Les engagés volontaires des classes 1886 à 1900
Maialen RUSTIQUE | 98 | Les blessés
Damy VIGIER |
| 32 | La désertion durant la Grande Guerre
Pascal GOÑI | 110 | Les prisonniers de guerre
Françoise SKORA |
| 50 | Les insoumis durant la Grande Guerre
Samuel VITALIS | 134 | Décorations et citations
Marie-Armelle GENTIEN
Louis GENTIEN |
| | | 144 | Les civils pendant la Grande Guerre
Pascal GOÑI |

En couverture

Aquarelle d'Antoine de Salaberry, FM 992 (Loir-et-Cher).

Fossé (Loir-et-Cher), 1880 – (Pas-de-Calais), 1915.

Collection privée Saint-Jean-le-Vieux.

Les soldats décédés

du fait de la Guerre

Auteur | **Gilles CROCHET**
gillescrochet@gmail.com

Introduction

Quelques explications

Cette étude porte sur les 44 villages de trois cantons du Pays basque intérieur, ceux de Baigorri, de Garazi et d'Iholdi. Elle prend en compte tous nos aïeux natifs de ces villages, morts pendant les combats ou à cause d'eux. Ces recherches ont abouti à reconsidérer la démarche initiale qui sélectionnait uniquement les soldats dits « Mort pour la France », notion regroupant les militaires en active, morts au combat ou des suites de leurs blessures au combat. Les militaires, morts de maladies non imputables au service, en sont exclus. « Mort pour la France » est et reste une mention officielle aujourd'hui encore... Cette notion, trop restrictive, ne doit pas fausser nos recherches.

Curieusement, l'évaluation des pertes humaines de la Grande Guerre n'a toujours pas fait l'objet de grands débats en France, même depuis l'armistice de 1918. Le rapport Marin (1920), réalisé sur la demande de l'État, sert de référence à l'étude de ce sujet. Ce document reprend purement et simplement les évaluations fournies par l'armée. Aucune commission parlementaire ou extra-parlementaire n'a été créée pour dresser un bilan officiel de la guerre, basé sur des données vérifiables et vérifiées. Le souci d'une évaluation des pertes à la fin des

combats, obéit fondamentalement à des préoccupations financières. Les députés de la III^e République veulent avant tout connaître l'ampleur des mesures budgétaires que ces pertes sont susceptibles d'entraîner pour l'État français. L'estimation de 1,4 million de morts, correspond aux « pertes de l'armée française » ; elle englobe, en principe, tous les militaires décédés portant l'uniforme jusqu'au 1^{er} juin 1919, quel que soit leur grade, leur arme ou la cause de leur décès. Si l'on considère la réalité des combats pendant le temps proprement dit de ce conflit, on comprend la difficulté et la complexité du comptage mathématique des effectifs. Comment suivre les millions d'hommes qui vont du dépôt en première ligne, tombent sur le champ de bataille, disparaissent, passent de poste de secours en hôpital, remontent en ligne ou rentrent dans leurs foyers après avoir été réformés, alors que les urgences, relatives aux combats pour les autorités militaires et les états-majors, les obligent souvent à agir dans la précipitation ? Il en est de même pour le service de santé qui s'occupe et gère des blessés qui décèdent dans des unités de soins militaires souvent temporaires.

Les morts : estimations et conséquences

Les informations sur les pertes sont le fruit de la collecte des services de l'état-major sous une forme sommaire. En effet, après un engagement militaire et en principe tous les cinq jours, l'appel est fait au niveau des compagnies. Les soldats manquants sont classés en trois catégories : les tués signalés par leurs camarades, les blessés conduits au poste de secours ou relevés sur le champ de bataille, et les autres, les « disparus ». Cette dernière catégorie est totalement hétérogène puisqu'elle regroupe à la fois des tués morts sans témoins, des blessés évacués par d'autres unités ou partis d'eux-mêmes vers l'arrière, des prisonniers et enfin les déserteurs. Les renseignements sont agglomérés par bataillon, régiment, etc. et les totaux soigneusement et méthodiquement additionnés par l'état-major.

Dès le 27 juillet 1917, l'État français crée la loi concernant les pupilles de la Nation. Par son article 1, « La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri, au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi ». Une femme est considérée comme veuve de guerre, donc autorisée à faire valoir ses droits afférents à ce titre, si elle est l'épouse d'un militaire mort en service ou mort des suites de blessures ou de maladies contractées pendant le service. On comprend, de ce fait, l'importance de cette déclaration « Mort pour la France ». Pourtant les veuves de guerre

doivent attendre la loi du 24 juin 1919 pour percevoir une pension. Cette pension est malheureusement inégalitaire car elle dépend du grade du décédé et de la cause de son décès. Les montants suivants permettent de comprendre la réalité vécue par les familles :

- La veuve d'un « tué sur le champ de bataille » perçoit 1 650 F si celui-ci était lieutenant, 1 050 F pour un adjudant, 675 F pour un caporal et 563 F pour un soldat de 2^e classe.
- La veuve d'un « mort des suites de blessures ou maladie » perçoit 1 100 F si celui-ci était lieutenant, 700 F pour un adjudant, 450 F pour un caporal et 375 F pour un soldat de 2^e classe.

Pour rappel, le kilo de bœuf coûte 1,70 F en 1914. Il atteint 4,30 F en juillet 1918. Cette évolution du coût de la vie a amené, tout au long de la guerre, certaines mères de familles et certaines veuves à demander une aide financière à leur mairie pour subvenir à leurs besoins. Dans chaque commune, les registres de délibérations municipales mentionnent des décisions de soutiens financiers pour ces veuves et mères de familles nombreuses, démontrant la solidarité effective des autorités municipales et de la population locale. Tous nos villages ont été concernés par de tels soutiens exceptionnels, prouvant la difficulté, voire la misère de nos concitoyens. Citer le nom de ces familles apparaît sans intérêt pour notre travail. Seule compte l'idée qui en ressort, à savoir le désespoir, le malheur et la nécessité d'une aide des autorités.

Les incertitudes statistiques

Comme nous l'avons signalé en introduction, il faut d'abord rappeler qu'un certain nombre de morts des suites de maladies ou de blessures échappent aux enquêtes officielles. Celles-ci ne recensent pas en effet que les militaires qui quittent l'armée « vivants », (c'est-à-dire qui remettent leurs uniformes aux autorités militaires) et qui vont décéder par la suite. Leur décès survenu, ils ne sont plus considérés comme des militaires, ils ne sont donc pas comptabilisés parmi les pertes de l'armée : ils ont été sortis des fichiers militaires. Aussi, il faudrait ajouter, aux valeurs officielles, les morts de maladies imputables à la guerre décédés après l'armistice, soit 75 000 hommes environ. Ce total donnerait un total de 1 475 000 décédés méritant de figurer parmi les « Morts pour la France » puisque morts sur le champ de bataille ou des suites de blessures ou de maladies imputables au service. Cette réalité nationale est par conséquent applicable à la réalité de nos trois cantons. Elle va guider les recherches et les calculs concernant ce sujet.

Conclusion

Dans la France de l'entre-deux-guerres, la reconnaissance de la dette envers les victimes de la guerre et son affirmation de principe étaient plus importantes que son chiffrage proprement dit. Nos recherches ont donc permis l'étude de la situation de chaque soldat pendant le conflit et son devenir après le conflit. Ainsi, le cumul dans nos calculs de tous les soldats décédés pendant les combats et de ceux décédés du fait de leurs blessures de guerre, après le temps de guerre proprement dit, est pertinente. Les recherches entreprises se sont basées sur des documents officiels de nature différente. Certaines informations restent pourtant superficielles, ambiguës ou sont même parfois absentes. Nous avons enquêté, recherché et croisé toutes les informations collectées afin d'approcher de la vérité. Les conclusions sont et seront donc toujours sujettes à caution. Nous le savons pertinemment. L'exhaustivité de cette étude permet de se réapproprier cette mémoire historique locale qui correspond en fait très souvent à notre mémoire familiale.

Démarche d'étude

Les données ont été obtenues selon des sources s'appuyant sur des documents historiques : les registres d'immatriculations militaires, les inscriptions des monuments aux morts ou plaques commémoratives et les fiches individuelles numérisées des militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu pour la plupart la mention « Mort pour la France ». Les documents militaires donnent aussi bien des informations sur la situation personnelle de chaque jeune homme (son enregistrement militaire à l'âge de 20 ans, son inscription au service militaire, son incorporation dès l'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914, etc.) que des informations militaires telles que son matricule, son unité d'affectation et les causes de sa mort au front. De même, les registres municipaux d'état-civil (naissances, mariages et décès) permettent de confirmer ou compléter certains renseignements obtenus.

En 1914, le service militaire est organisé selon une application stricte de la loi. Depuis le 21 mars 1905, la loi Berteaux supprime le tirage au sort ainsi que les remplacements et les exemptions. Tout homme français âgé de 20 ans est appelable pour deux ans. La loi du 7 août 1913 (loi Barthou) fait passer le service militaire de deux à trois années.

Chaque homme, arrivé à ses 20 ans, doit en août 1914 :

- être recensé (liste nominative en mairie établie en fonction du lieu de résidence des parents) ;
- réaliser son service militaire pendant trois ans (de 21 à 24 ans) ;
- passer onze ans dans la réserve de l'armée active (de 24 à 34 ans) ;
- passer sept ans dans l'armée territoriale (de 35 à 41 ans) ;
- passer sept ans dans la réserve de l'armée territoriale (de 42 à 48 ans).

Ce service militaire concerne donc tout Français mâle, à l'âge de 20 ans. Pourtant, certains individus n'ont pas réalisé une telle démarche administrative. Ils ont « disparu » avant août 1914 et disparaissent même après la déclaration de guerre. Ils sont absents lors de leur enregistrement militaire. Beaucoup de jeunes des trois cantons avaient quitté leur village dans le but d'émigrer, à la recherche d'un autre avenir, d'une nouvelle vie... Ce point est fondamental pour ce territoire et son histoire locale. Ces départs ont marqué la plupart des familles basques des quarante-quatre villages et représentent une spécificité géographique pour ces trois cantons qui les personnalisent par rapport à l'ensemble des autres, situés loin des frontières. Enfin, pour certains individus, les données manquent ou n'ont pas été trouvées à cause de déménagements, de « disparitions non connues », d'erreurs administratives, etc. En fin de compte, le nombre de dossiers manquants est important et montre que de nouvelles recherches les concernant doivent être opérées pour affiner les conclusions de cette enquête. Le nombre des mobilisés par village est le nombre de naissances d'enfants masculins auquel a été soustrait :

- les garçons décédés avant leur incorporation ;
- les hommes réformés, exemptés, ajournés ;
- les insoumis ;
- les dossiers manquants.

Il en résulte un nombre de mobilisés pour chaque village largement inférieur à ce que les autorités espéraient le 2 août 1914 lors de la mobilisation générale. Dans certains villages tels que Urepel par exemple, près de 85 % des hommes âgés de plus de 20 ans ne participent pas à la guerre pour diverses raisons. Précisons que les données collectées et exploitées, dans l'étude pour chaque village, concernent tous les hommes natifs du village entre 1867 et 1899, à savoir ceux qui y habitent le jour de la mobilisation et ceux qui ont déménagé. Par contre, notre étude ne prend pas en compte les hommes venus habiter le village

étudié et ceux, nés à l'étranger (essentiellement pays d'Amérique) et enregistrés, lors du conseil de révision, sur la liste de recrutement du village les concernant (souvent celui de leurs parents, avant ou après émigration).

Étude sociologique

À partir de l'ordre de mobilisation générale, 4 352 hommes des trois cantons vont participer d'une manière ou d'une autre à ce conflit mondial. Ils intègrent différents postes dans les trois types d'armée existant. Certains soldats, non aptes au service actif en août 1914, vont quand même être appelés plus tard pour rejoindre les troupes. La nécessité de « troupes fraîches » est une évidence pour l'état-major et implique l'incorporation, tout au long de la période de guerre, de certains réformés et exemptés. Étudier l'évolution du statut de ces soldats est à la fois nécessaire et source d'erreur. Certains sont rappelés et rejoignent les zones de combat. D'autres, par contre, sont rappelés mais automatiquement renvoyés dans leur foyer du fait de leur pathologie ou de leur situation familiale. De même, certains réformés ont tout de même demandé à participer à l'armée d'active et sont allés au front sur leur demande. De tels parcours montrent que la réalité vécue par chaque individu est personnelle et variable comme cet insoumis qui a rejoint l'armée américaine et qui est venu combattre en France².

Concernant la situation professionnelle des 4 352 hommes mobilisés, seule l'activité précisée le jour de leur incorporation pour le service militaire ou pour cette guerre a pu être prise en compte. On comprend que pour les soldats âgés, une évolution professionnelle depuis leur majorité est possible. De ce fait, seul le métier précisé sur le registre militaire a servi pour notre enquête. Les conclusions restent fiables pour la majorité des situations prises en compte, malgré les erreurs entraînées par la mobilité géographique et/ou un changement d'activité.

L'ensemble des recherches pour chaque village permet de mettre en évidence le nombre total de morts à cause de ce conflit : morts au combat, des suites de blessures ou maladies contractées pendant le conflit et après l'armistice. Ainsi, pour les trois cantons, 745 soldats vont décéder sur un effectif de 4 352 mobilisés ce qui représente 17 % des mobilisés. Pour rappel, la moyenne nationale est de 16 %.

Comme le montrent les registres d'inscription militaire, 505 soldats tués (68 %) sont actifs dans le secteur primaire. Même si l'inscription

du métier est imprécise, qu'ils soient agriculteur, propriétaire, métayer, laboureur, ils travaillent la terre. De même, certains sont bergers ou pasteurs. La primauté du secteur agricole est évidente si l'on se réfère à la réalité économique de cet espace géographique et de l'époque considérée. L'agriculture de montagne liée à l'élevage extensif est prédominante. Bien sûr, il existe quelques vigneron, prouvant ainsi une activité économique, locale et historique, même si elle reste modeste dans sa production.

Par ailleurs, certains décédés travaillent dans l'activité minière, toujours présente, même si elle est en récession au regard de la faible rentabilité des gisements de cuivre de Banca et de fer d'Ossès (quartier Saint-Martin-d'Arrossa). La main d'œuvre locale est de l'ordre de quelques dizaines de salariés et prouve l'héritage historique de cette activité économique. Enfin, bon nombre d'emplois comme scieur, bûcheron existent. L'abattage du bois pour la construction est fréquent et la demande de ce matériau pour les sites miniers locaux se justifie encore. Il en est de même pour les sites manufacturiers de la vallée de l'Hergarai. La volonté nationale de développer le réseau ferroviaire pour relier tous les chefs lieux de canton au réseau national engendre bon nombre d'emplois³.

Les emplois dans le domaine artisanal sont nombreux et diversifiés, permettant à l'ensemble de la population des trois cantons de bénéficier de services divers mais indispensables tels que maçons, charpentiers, etc. Ceci permet de comprendre que 79 soldats décédés travaillent dans ce secteur d'activité.

Enfin, les emplois des soldats décédés, travaillant dans le tertiaire (au nombre de 52), sont eux aussi variés. Ainsi, si l'on prend les résultats des enquêtes pour chaque village, on remarque que les hommes morts à la guerre occupent toutes les catégories d'emplois de l'époque. Il est à noter que des emplois caractéristiques sont proposés dans le domaine des services à domicile comme valet, serviteur, chauffeur, maître d'hôtel, prouvant ainsi la présence d'une catégorie sociale aisée. De même, certains soldats sont dans le civil, mécaniciens automobiles, etc. L'usage de tels véhicules est par conséquent avéré en 1914. Cette réalité concerne les chefs lieux de cantons et certains villages connaissant une activité artisanale comme Ispoure et sa filature. N'oublions pas l'importance et le rôle du service ferroviaire qui engendre une diversification des emplois au niveau local. Ainsi, plus le village est éloigné d'un chef lieu urbain, plus les emplois des soldats décédés restent traditionnels, liés à la terre.

Le fait que 13 religieux soient décédés sur le front permet de prendre en considération l'idée que toutes les catégories socioprofessionnelles ont été amenées à combattre et à subir la réalité de cette guerre ainsi que ses horreurs. Participer aux combats concernait bien évidemment le personnel ecclésiastique. Les combats ont entraîné un pourcentage de décès identique pour ces religieux à celui de l'ensemble des soldats. Ainsi, trois disparus et neuf morts suite à leurs blessures et aux problèmes pulmonaires (gazages) sont à déplorer. Un élève ecclésiastique, Martin Arduain d'Ossès est mort au combat à l'âge de 21 ans.

Certains décédés ont pour emploi des postes de fonctionnaires : 15 enseignants, instituteurs ou facteurs sont dénombrés. Ainsi les deux frères instituteurs, Dominique et Jean Baptiste Brisé de Saint-Just-Ibarre, sont morts pendant cette guerre respectivement en 1914 et 1917. C'est le cas aussi pour les frères Bernard et Louis Methola des Aldudes, facteurs, décédés en 1915 et 1916.

Les gendarmes et douaniers sont eux dispensés d'incorporation puisqu'ils sont fonctionnaires et portent déjà un uniforme. Pourtant 11 d'entre eux vont perdre la vie pendant cette guerre. Cette réalité s'explique car il existait le corps militaire des Douanes affecté sur les frontières, composé de 31 bataillons actifs et de 34 bataillons, compagnies ou sections de forteresse. Dans les premiers mois de guerre, les 19 000 agents des brigades des douanes sont affectés dans ces bataillons au front. Les postes occupés par ces douaniers, exposés en première ligne, sont les premiers confrontés aux violations de frontière et aux incursions ennemies. Ces douaniers vont bien évidemment aussi servir d'éclaireurs au profit des unités de l'armée du fait de leur connaissance du terrain. Pour rappel, le nombre total d'agents des douanes « Morts pour la France » s'élève à 1 421 (soit 28 % du total des effectifs engagés dans des faits militaires de la part de l'administration des douanes).

On remarque un nombre important de jeunes soldats (34 soldats décédés) n'ayant pas, lors de leur inscription au recrutement militaire, une profession mentionnée. Ces jeunes doivent probablement être polyvalents, sans spécialité précise. Le niveau d'étude très souvent bas peut être également une raison à ce manque d'information sur un emploi caractéristique. Un exemple nous interpelle car il concerne l'inscription d'un « bohémien » comme profession. Cet intitulé montre tout d'abord une réalité humaine et sociale de beaucoup de villages des piémonts pyrénéens. Les précisions notées pour chaque incorpo-

ration sont, il est vrai, parfois source d'erreur mais peuvent aussi refléter une mentalité sociale et géographique de la part de certains militaires chargés de l'enregistrement des informations, source de discrimination avec l'intitulé « bohémien » en guise de profession.

Les réalités militaires

Le déroulement

Comme nous l'avons déjà mentionné, les recherches, concernant ces 44 villages mettent en évidence que 745 soldats sont morts pendant les combats ou sont décédés de leurs blessures pendant la période de guerre ou après l'armistice. La guerre a marqué l'ensemble de la population du territoire national. La « Grande Faucheuse » a très vite agi. Trois semaines après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France datée du 3 août 1914, les deux armées passent à l'offensive (Fig. 1). Des centaines de milliers de soldats s'alignent de la frontière suisse au Brabant belge. Une fois achevée la concentration des troupes, les armées françaises et allemandes appliquent leurs plans de guerre. Tous les deux sont offensifs et fondés sur le mythe de la guerre de courte durée. Le 19 août 1914, après quelques jours d'incorporation, Jean Baptiste Besteche, né le 17 mars 1893 à Armendarits, est le premier soldat des trois cantons à mourir au front à Vergaville, en Moselle.

Du 20 au 24 août, la bataille des frontières⁴ fait rage. Dès le 20 août, deux natifs d'Irissarry décèdent : Pierre Etcheverry, né le 10 mai 1887, meurt à Viviers (Moselle) et Michel Otheguy, né le 14 avril 1889, meurt à Saint-Vincent (Belgique). Ce même 20 août, également à Viviers (Moselle), Jean Irigaray, né le 31 juin 1886 à Estérençuby, et Jean-Pierre Bordaçahar, né le 14 septembre 1887 à Ibarolle, meurent.

Jusqu'à la fin du mois d'août, l'état-major, dirigé par le général Joffre, commandant en chef des armées, ne cerne pas l'ampleur de la manœuvre entreprise par les Allemands en Belgique. La doctrine de « l'offensive à outrance » et une guerre de type napoléonien sont privilégiées : guerre peu défensive, où les soldats restent debout lors de l'attaque, face à l'ennemi et où l'artillerie joue un rôle secondaire. Pendant ce mois d'août 1914, l'armée française perd 300 000 hommes lors de grandes offensives. La bataille de Craonnelle (Aisne), en septembre 1914, marque elle aussi notre mémoire collective. Le monument des Basques (Fig. 3), érigé en 1928 à la mémoire des combattants de

la 36^e DI, situé à proximité de la ferme d'Hurtebise en direction de Craonnelle en témoigne.

Les exemples suivants sont révélateurs du traumatisme qui va marquer l'ensemble de nos villages. Le village d'Estérencuby est marqué à jamais par ces combats. Jean Guécaimburu, né le 9 février 1884, décède le 21 août 1914. Jean Abadie, né le 3 octobre 1889 et Gabriel Maïtia, né le 3 novembre 1892, tombent le même jour, le 17 septembre 1914. Il en est de même pour le village d'Iholdy : Bertrand Aguerre, né le 26 juillet 1891, et Bertrand Urruty, né le 19 décembre 1893, meurent le même jour, le 16 septembre 1914, pendant les combats de La Ville-au-Bois (Aisne). Pierre Etcheverry, né le 21 mars 1885, Dominique Alkat, né le 22 octobre 1885, et Pierre Donosteiborde, né le 12 septembre 1882, tous trois nés à Iholdy, meurent le même jour, le 21 septembre 1914, dans la bataille de Craonnelle. Jean Dubreuil, né le 20 août 1890, meurt à Oulches (Aisne) le 20 septembre 1914 et Édouard Curutchet, né le 13 octobre 1890, meurt le lendemain, 21 septembre 1914, sur le même lieu, tous deux sont nés à Iholdy. D'autres faits aussi meurtriers peuvent être énoncés. Ainsi, le village d'Irissarry a lui aussi été ébranlé par le cas des deux frères Iriquin, Bertrand et Jean, et d'Édouard Curutchet (précédemment cité, né à Iholdy mais vivant à Irissarry), tous trois au sein du 12^e RI, qui disparaissent le même jour, au même endroit, à Oulches le 21 septembre 1914.

Les combats s'enchaînent, le front se stabilise. Après cinq mois de guerre, 168 soldats de nos villages sont morts (23 % du total). La décision de l'état-major d'engager enfin une guerre de position, de mettre en place le système de tranchées sur le front montre que la tactique militaire s'adapte, évolue. Il en est de même pour la technologie militaire. Les armes nouvelles vont apparaître très vite (gaz, chars d'assaut, sous-marins, aviation pour l'attaque) et se perfectionnent. La réalité des combats est différente et plus meurtrière encore. Pourtant, le nombre de morts se stabilise avec la mise en place des tranchées, l'attente entre les attaques, mais reste toujours très important. En 1915, 128 soldats périssent (17 %). En 1916, il y a 168 morts, soit 40 tués de plus par rapport à l'année précédente (23 % des pertes totales). En 1917, 94 soldats sont tués (13 %). Cette année 1917, après la boucherie du Chemin des Dames, devient une « année d'attente ». L'entrée en guerre des États-Unis en 1917 puis l'arrivée des soldats américains sur la ligne de front et la fin des combats sur le front russe entraînent une nouvelle phase d'offensives pour nos armées en 1918.

L'année 1918, avec 163 soldats décédés, représentant 22 % du total des pertes, est une année très meurtrière. La reprise des offensives dès le printemps permet d'aboutir à la fin des combats et à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Pour nos quarante-quatre villages, le soldat Oyhamburu, né à Hélette le 19 novembre 1893, est le dernier soldat mort au front, le 4 novembre 1918 à Neuville-les-Dorengt (Aisne).

Étudier cette réalité, les soldats tués par village, ne doit pas faire oublier ce qu'ont vécu l'ensemble des soldats et leurs familles, pendant tout le conflit. Notre étude semble mathématique et donc sans humanité. Perdre un fils, un membre de sa famille, un proche est une souffrance. Qu'en est-il du malheur des familles qui ont perdu parfois deux fils ? Comment la famille Abadie d'Estérençuby a-t-elle vécu le décès de ses trois fils : Jean, Tristan, Bernard ? Même question pour la famille Elissalde d'Iholdy avec la perte, elle aussi, de ses trois fils, Cadet, Michel et Tristant, ou pour la famille Portugal d'Ossès, avec le décès des trois frères, Gratien, Jean Pierre et Raymond ?

Les combats

Un classement des décès de nos soldats peut être organisé : 359 (48 %) meurent au front. Ces chiffres sont bruts. Mais que dire du nombre des disparus : 107 soit 14 % des tués. Cet intitulé « disparu » est effrayant car il signifie « absence de corps » après l'explosion. Se mettre à la place d'un soldat attendant l'attaque est inconcevable. Comment, lors d'un bombardement, d'un pilonnage, imaginer la peur et l'attente du soldat de l'impact de l'obus après la déflagration ? De même, peut-on imaginer le deuil des familles qui ne peuvent recevoir le corps de leur enfant, mari ? Le traumatisme qui en résulte marque longtemps familles et villages...

De même, le nombre des soldats morts de leurs blessures entraîne la réflexion sur la gravité de celles-ci et sur la qualité des soins apportés aux blessés, 150 soldats (20 %) meurent des suites de leurs blessures. La puissance de feu du matériel militaire, l'apparition de nouvelles armes de guerre expliquent ces chiffres. Durant cette période, les soins médicaux ont heureusement, eux aussi, évolué et permis de sauver des vies, de rendre certains soins plus efficaces, d'atténuer des souffrances. L'exemple des soldats nommés « gueules cassées » est là pour comprendre cette évolution médicale. La France a connu au total environ 2 millions de blessés de guerre (gazés et victimes d'accident exclus), 49 981 d'entre eux décèdent des suites de

leurs blessures ou à cause de celles-ci. Ce nombre prouve que la grande majorité des blessés a survécu grâce en particulier aux soins octroyés qui se sont vraiment améliorés tout au long de cette guerre. Un grand nombre de blessés ont été éloignés du front dans des hôpitaux temporaires et dans des hôpitaux de province. Ceci explique l'importance du nombre de soldats des 44 villages, décédés dans des départements répartis sur la France entière : 146. Albert Uhart, né le 13 novembre 1893 à Saint-Étienne-de-Baïgorry, est mort à l'hôpital de Bayonne le 10 novembre 1918, de maladie broncho-pulmonaire. Il est considéré comme « Mort pour la France ». Certains soldats, blessés au front, ont été rapatriés chez eux et sont décédés dans leur domicile. Ces soldats ne sont pas pris en compte dans le document ci-après (Fig. 2). De même, il ne faut pas oublier les 21 soldats démobilisés qui vont perdre la vie en 1919 et les 9 autres soldats décédés en 1920. Rappelons que ces hommes ne portaient plus l'uniforme, certains n'ont donc jamais été comptabilisés comme « Mort pour la France » et leurs familles n'ont jamais reçu de pensions de guerre de l'État.

De plus, le fait que 85 soldats (11 %) perdent la vie, suite à des maladies, conduit à réfléchir aux conditions de vie et aux soins apportés au front et à l'arrière. L'emploi de gaz va bouleverser ce conflit et amener des nouveaux supplices. La médecine apparaît souvent inefficace face aux souffrances et aux conséquences pulmonaires et à la cécité. Comment parler et mettre en évidence les problèmes psychiques et psychologiques des anciens combattants et de leurs familles ? Par ailleurs; l'apparition de la « grippe espagnole » permet aussi de comprendre ces valeurs élevées. Si cette maladie a marqué l'inconscient collectif avec ces 25 à 50 millions de morts au total, souvent parmi les civils, elle n'en a pas moins concerné les militaires. Dès avril 1918, ce fléau touche les tranchées du front occidental. Combien de nos soldats ont pour motif de décès : problème pulmonaire, grippe, maladie broncho-pulmonaire, qu'ils soient au front ou à l'arrière ?

La guerre va aussi se dérouler en Orient dans le but de soulager nos alliés russes et empêcher la puissance militaire turque de venir renforcer les troupes allemandes sur le front occidental. De ce fait, les combats en Orient, du 18 mars 1915 au 9 janvier 1916, vont concerner, sur proposition de Winston Churchill, le détroit des Dardanelles, sous domination turque. La bataille de Sedd-ul-Bahr (Turquie) se solde pourtant par un échec notoire. Les combats sont très durs et se déroulent dans des conditions terribles. Très vite, notre corps expédi-

tionnaire est rapatrié mais le bilan de ces opérations est terrifiant, de l'ordre de 47 000 français tués. Au total, 26 soldats de nos villages vont décéder en Orient (soit 3 % des soldats décédés des trois cantons). Un exemple de cette réalité : les deux frères Jean-Léon et Laurent Etcheberry, nés à Iholdy, sont morts sur le même lieu de combats à Sedd-Ul-Bahr, à deux dates différentes, 2 mai 1915 et 7 août 1915. Pour terminer les informations relatives à cette zone de guerre en Orient, les 9 soldats morts en mer participent aux opérations militaires liées à ce conflit. Ainsi, 8 soldats périssent dans deux naufrages. Le torpillage du navire *Le Provence*, le 23 février 1916 par un sous-marin allemand U35, provoque au total la mort de 912 hommes et celui du *Danton*, le 17 mars 1917 par deux torpilles, la mort de 296 victimes. De plus, 1 soldat va périr des suites de ses blessures sur un navire hôpital en Méditerranée.

Les combats se sont aussi soldés par la capture de soldats. Parmi eux certains, blessés, vont mourir de leurs blessures dans des camps allemands de prisonniers. Dans nos villages, le total est de 85 morts en captivité du fait de leurs blessures, soit 11 %. Les données collectées ont montré que beaucoup de ces soldats ont été enterrés avec les honneurs militaires résultant de leur statut et du respect militaire allemand accordé aux prisonniers de guerre. Cette idée peut être mise en valeur par l'exemple de l'hôpital militaire de Saint-Jean-Pied-de-Port qui a accueilli des soldats allemands blessés en 1914 et 1915⁴. Les honneurs militaires ont été de la même façon accordés aux soldats allemands lors de cérémonies officielles d'enterrement.

Enfin, cette étude ne peut être terminée sans mentionner la mort par le peloton d'exécution d'un soldat d'Ispoure, classe 1909, mort pour l'exemple le 21 octobre 1914 du fait d'un abandon présumé de poste. Cette réalité est unique pour tous les soldats de ces trois cantons. Le travail de réhabilitation pour honorer sa dignité est en cours et doit se poursuivre.

Tous les villages ont donc été marqués par cette conséquence dramatique : les victimes de la guerre. Les monuments aux morts, les plaques commémoratives en témoignent. La réalité des combats donne une moyenne de 17 % de tués par rapport aux mobilisés pour nos 44 villages. Pourtant, certains villages ont été plus éprouvés que d'autres. Aincille, par exemple, aura 24 % de mobilisés tués dans ce conflit. Il faut associer les villages d'Irissarry et de Mendive, chacun avec 27 % de soldats tués. Le fait de mettre en évidence ces trois villages ne doit pas cacher la vérité pour l'ensemble des villages. Nous

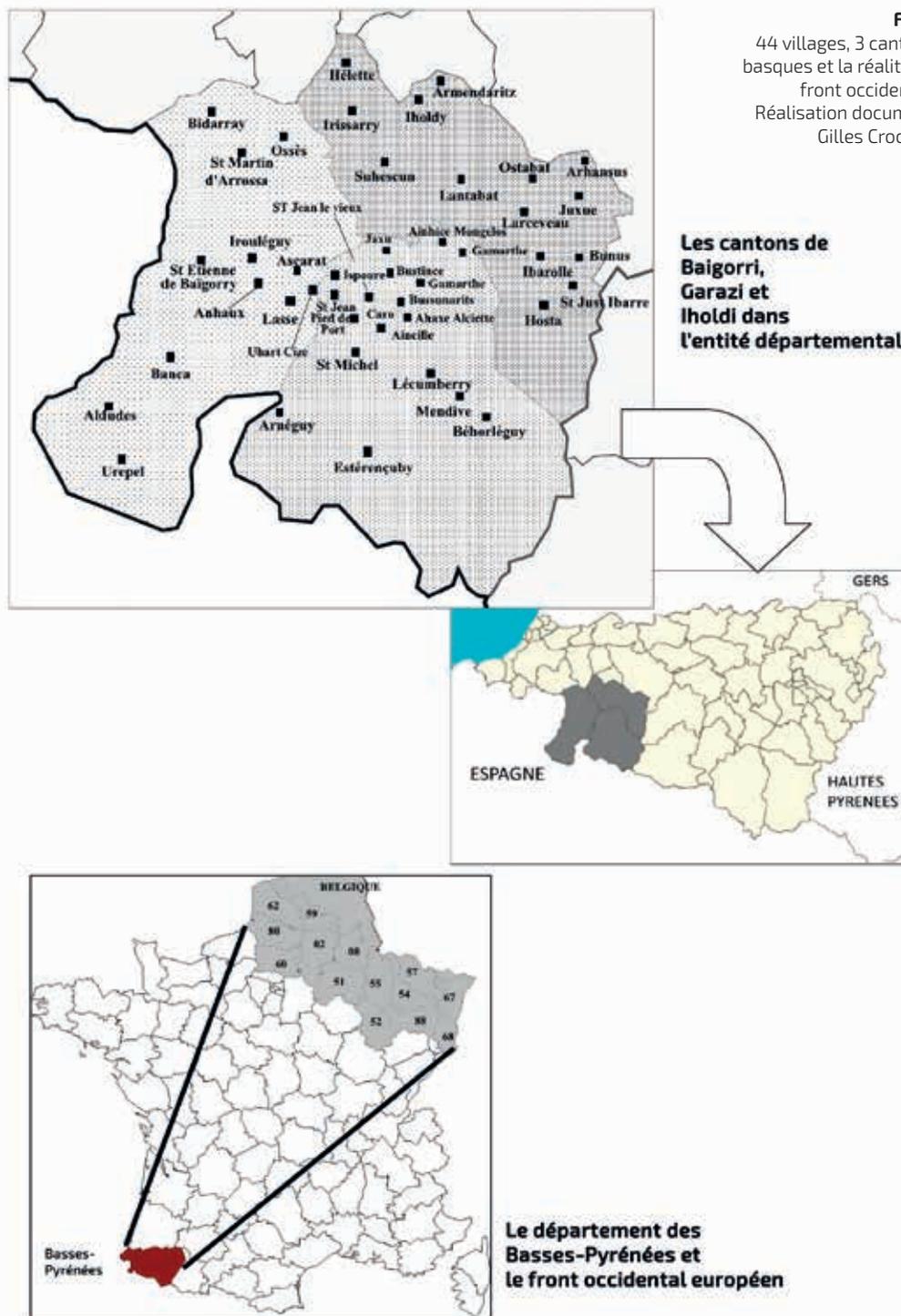
parlons d'êtres humains et toutes les conclusions ne peuvent faire oublier que chaque mort doit être pris en compte et respecté. Les pourcentages restent toujours abstraits face à la souffrance et au martyre.

Les lieux de décès

Durant ces années, le monde entier a été impliqué dans cette guerre avec l'envoi de troupes et dans certains combats terrestres ou navals. En Europe, selon les dates prises en référence, les combats ont concerné l'Europe de l'Ouest (Belgique, Luxembourg, Italie et France) et l'Europe orientale (Grèce et Turquie)⁵. En France, les combats se sont déroulés vers le nord et l'est de la France (Fig. 2). Certains départements ont été plus ensanglantés que d'autres. Le département de l'Aisne est le département dans lequel 210 soldats de nos villages sont morts, soit 28 % de nos soldats tués. L'importance de cette valeur permet de comprendre pourquoi le monument en l'honneur de nos soldats basques a été érigé dans ce département. De même, la Meuse avec 95 morts (13 %) et la Marne avec 69 morts (9 %) sont concernés par de tels bilans. La ligne de front se dessine de ce fait dans ses grandes lignes car les départements ont été marqués territorialement et détruits par les combats. D'autres départements prolongent cette ligne de front vers le nord : l'Oise avec 29 morts (4 %), la Somme avec 35 morts (5%) et le Pas-de-Calais avec 34 morts (5 %). Ces espaces de combats se poursuivent en Belgique avec 37 soldats tués (5 %). Cette localisation départementale illustre bien les zones principales de combats pour le front occidental durant ce conflit. La Meurthe-et-Moselle, quant à elle, avec 9 morts (1 %), se définit comme une zone « secondaire » de combats. En examinant la carte proposée, les bilans relevés pour tous ces départements permettent de conclure que ces départements ont été marqués physiquement, détruits en fait par ces combats. Globalement 509 jeunes hommes de moins de 30 ans, soit plus de 69 % des pertes enregistrées, sont morts à la suite des combats et n'ont pas regagné leur domicile. Lors de ce conflit, la jeunesse de nos villages a été fauchée, ce qui a, on le comprend, traumatisé les familles et la population toute entière.

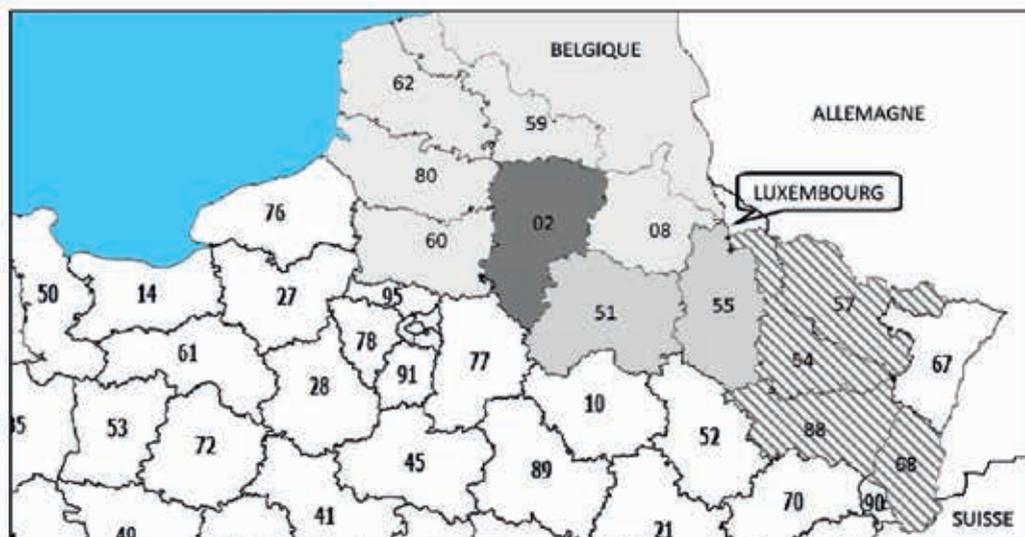
Fig.1

44 villages, 3 cantons
basques et la réalité du
front occidental.
Réalisation Gilles Crochet.



**Les cantons de
Baigorri,
Garazi et
Iholdi dans
l'entité départementale**

**Le département des
Basses-Pyrénées et
le front occidental européen**



(L'identification des départements correspond à leur numérotation actuelle)

Nombre de soldats tués ou disparus



États	Départements	Nombre de soldats tués
FRANCE	02 Aisne	210
	08 Ardennes	22
	51 Marne	65
	54 Meurthe-et-Moselle	9
	55 Meuse	95
	59 Nord	6
	60 Oise	29
	62 Pas-de-Calais	34
	68 Haut-Rhin	8
	80 Somme	35
	88 Vosges	7
BELGIQUE		35

Fig. 2

Localisation des soldats décédés ou disparus sur la ligne de front occidental.

Réalisation document Gilles Crochet.

Conclusion

Cette étude montre des réalités souvent restées inconnues et que nous n'imaginions pas pour ces 44 villages. Les enquêtes menées permettent d'avoir des approches de ce conflit différentes par rapport à celles trouvées dans la plupart des livres d'histoire. Mais des questions restent toujours sans réponse et méritent d'être étudiées. De nouvelles recherches doivent être réalisées pour compléter ce travail collectif.

Une autre observation doit être formulée. Les soldats Antoine Arambel, né le 27 octobre 1890, mort le 7 novembre 1959 et Raymond Barnetche, né le 25 juin 1885 à Ossès, mort le 10 janvier 1957 sont notés comme « Mort pour la France ». Cette indication nous amène à réfléchir sur la portée de certaines recherches historiques antérieures. Des soldats, décédés après l'armistice, n'ont pas été considérés avec ce titre alors que d'autres le sont... Comment expliquer une telle situation ? La prise en compte dans nos travaux de soldats, toujours considérés comme « Non Mort pour la France », se justifie de ce fait et rend pertinente les recherches réalisées. Par exemple, pour le village d'Irouléguay, le nombre de soldats décédés « Mort pour la France » est de 13. Le choix d'associer 5 autres soldats décédés par la suite est nécessaire, ce village a perdu en réalité 18 hommes. Pour l'ensemble de notre étude, nous avons recensés 30 anciens soldats qui sont morts de leurs blessures ou de leurs maladies après l'armistice et qui n'ont pas été considérés comme « Mort pour la France ». Ils ont donc été pris en compte. L'oubli est impossible et serait un manque de respect de notre part à la mémoire de ces soldats.

Les faits exposés et le bilan réalisé ne doivent pas, ne peuvent pas permettre de commenter ce qu'ont vécu les familles à l'annonce de la disparition d'un proche, tué ou disparu après une attaque. Quelles questions ont dû être posées après la venue du maire annonçant le décès ? Espérer un emprisonnement entraînant un retour qui se solde, après des mois, des années d'attente, par la réception d'un acte de décès... Peut-on un instant réfléchir au malheur vécu par certaines familles, vivant dans l'espoir d'une guérison et qui reçoivent en fin de compte une déclaration de décès par suite de blessures. Et la question du lieu où le corps pouvait se trouver a dû être très souvent, trop souvent posée... La réponse est malheureusement souvent, pendant de longs mois, restée la même... Quelques familles ont pourtant pu rechercher, après l'armistice, sur les lieux de combats, le corps de leurs proches. Qu'ont-elles ressenti devant une tombe, que rien ne différen-

cie par rapport à toutes celles qui l'entourent, au milieu de paysages torturés, détruits par les combats ?

Ces cinq années de guerre ont marqué le xx^e siècle et les mentalités de tous les Français. Il en a été de même pour la population des trois cantons. Années de guerre qui forment en fait aussi bien notre mémoire collective que celle familiale. Leurs connaissance et compréhension sont d'autant plus nécessaires. Aujourd'hui, elles forgent encore un peu plus l'identité européenne quelque soit notre nationalité dans l'ensemble européen, dans cette histoire commune que nos aïeux ont vécu qu'ils soient français ou allemands...

Notes

- 1 • cf. Tome 2 : Samuel Vitalis, *Les insoumis durant la Grande Guerre*.
- 2 • Cette volonté de relier tous les chefs-lieux de canton au réseau ferré est effective et induit une dynamique d'implantation d'infrastructures ferroviaires. La nécessité de traverses en bois est effective et implique cette demande d'éléments en bois et leurs productions.
- 3 • Le 22 août 1914 est une date qui marque à jamais ce conflit. Entre l'aube et la tombée de la nuit, 27 000 soldats français sont tués, soit deux fois plus que du côté allemand. C'est le jour le plus sanglant de l'histoire de l'armée française, toutes guerres confondues.
- 4 • cf. Tome 1 : Nicole Daguette, *Saint-Jean-Pied-de-Port – Donibane Garazi*.
- 5 • Le conflit russo-polonais (1919-1921) et la guerre du Levant (à partir de 1919) ne concernent pas cette étude. Certains soldats français, appartenant à nos villages, sont morts dans ces combats. Nous avons choisi de ne pas les prendre en compte dans nos travaux.



Fig. 3
Monument des Basques
à Craonnelle (Aisne).
Architecte Mathieu Forest,
sculpteur Claude Grange.
Photographie Gilles Crochet.

Fig. 4

« Barçy (Seine et Marne) le 9 Septembre 1917 », extrait des carnets de campagne de Domingo Ouret (cf. aitatxi.free.fr), FM 2398. Né à Suhescun en 1894, campagne 8 octobre 1914 – 13 août 1918.

Archive privée.

Domingo Ouret écrit qu'étant dimanche, il est allé à la messe puis s'est promené à Varreddas et, que ce jour-là, il y a une grande « célébration » en l'honneur de tous les soldats morts pendant la bataille de la Marne en septembre 1914. Beaucoup de monde est venu se recueillir sur les tombes et prier, particulièrement à Barçy, Chambry, Marçilly et alentours, où c'est rempli de « morts ».

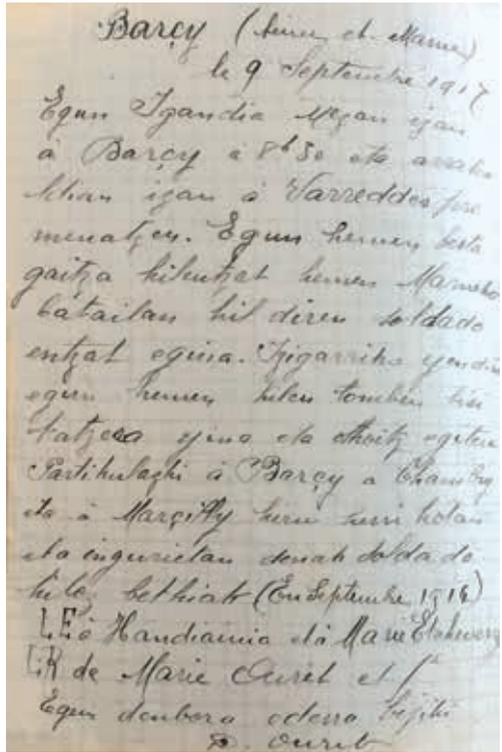
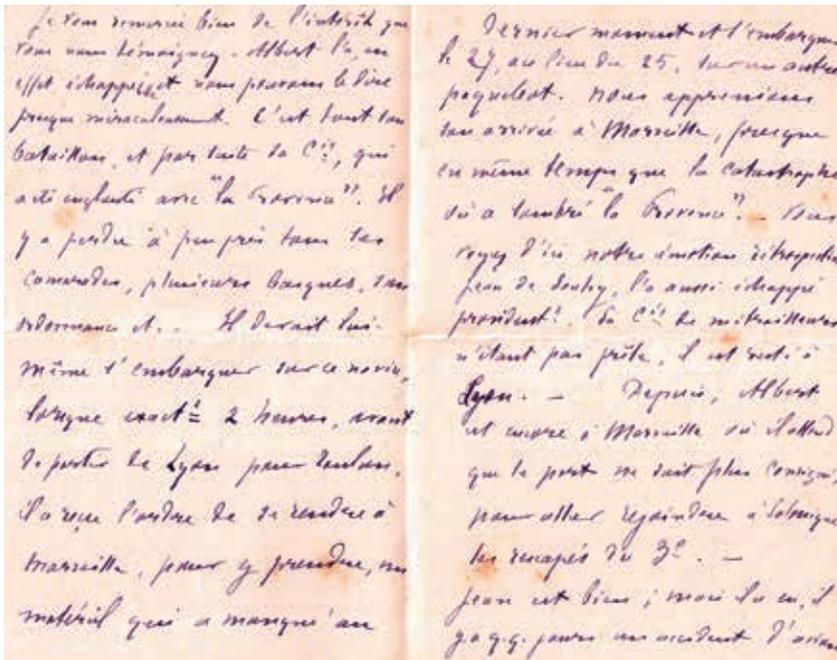


Fig. 5

À propos du navire Le Provence, extrait d'une lettre du 9 mars 1916, « Albert [Canitrot] l'a en effet échappé belle et nous pouvons le dire presque miraculeusement. C'est tout un bataillon, et par suite sa Cie, qui a été englouti avec "La Provence". Il y a perdu à peu près tous ses camarades, plusieurs basques, son ordonnance etc. Il devait lui-même s'embarquer sur ce navire, lorsque exactt 2 heures avant de partir de Lyon pour Toulon, il a reçu l'ordre de se rendre à Marseille, pour y prendre un matériel qui a manqué au dernier moment et l'embarquer le 27, au lieu du 25, sur un autre paquebot. [...] Jean de Souhy, l'a aussi échappé providentt. Sa Cie de mitrailleurs n'étant pas prête, il est resté à Lyon. [...] » Archive privée Baïgorry.



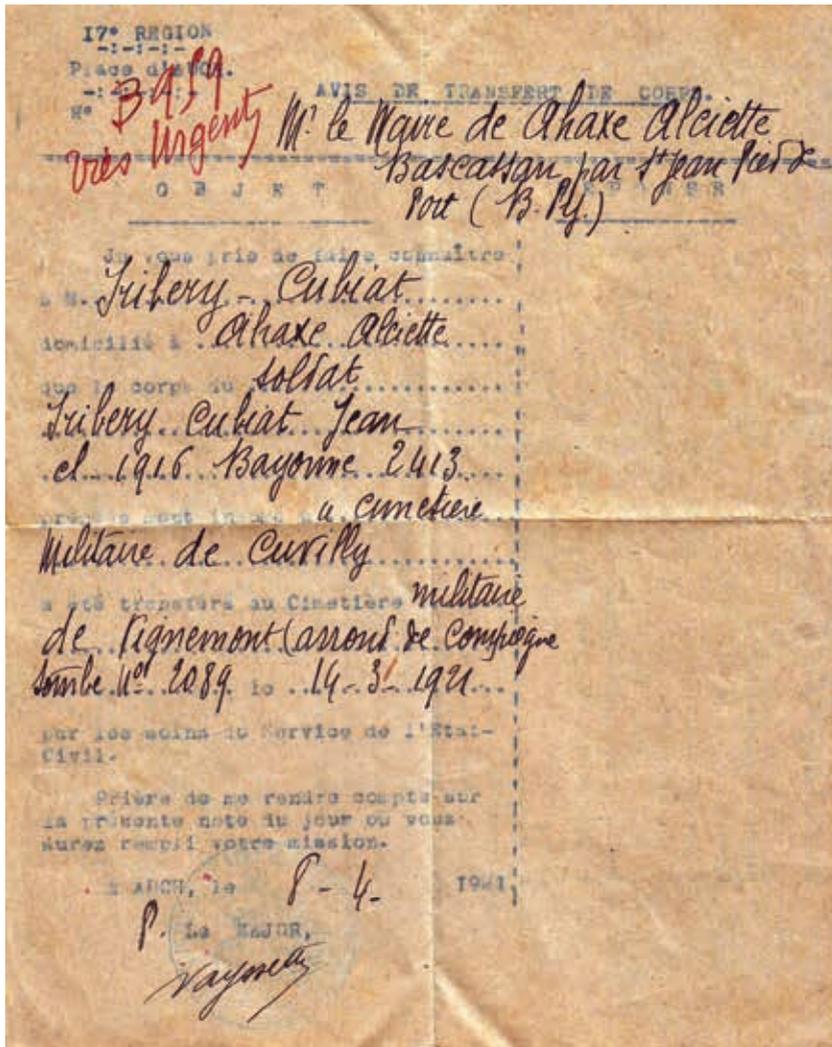


Fig. 6
 « Avis de transfert de corps » adressé à la mairie d'Ahaxe concernant Jean Liberry-Cubiat, FM 2413, Ahaxe, 1896 - Mortemer (Oise), 8 mai 1918. Archive privée Hergarai.



Fig. 7
 11 novembre 2016, monument aux morts de Baïgorry. Hommage aux morts de la Grande Guerre par les élèves du collège Jean Pujo, en présence de Jean-Michel Coscarat (à droite), maire de Baïgorry, et de Pascal Goñi (à gauche), leur professeur d'histoire. Photographie Peyo Erramuspe.



Terres de Navarre | Nafarroako lurraldeak est édité par Les Amis de la Vieille Navarre
ISSN 2427-7479 | Dépôt légal : 2^e trimestre 2019

Les Amis de la Vieille Navarre

39, rue de la Citadelle
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port
05 59 49 10 97
avn64@yahoo.fr
www.amisvieillenavarre.fr

Directeur de la publication

Louis GENTIEN

Création graphique, mise en page et impression

altergraf.com

6, rue Xara - 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle

Articles

Les articles publiés dans ce bulletin restent l'œuvre exclusive et personnelle de leurs auteurs.

Les Amis de la Vieille Navarre ne sont pas nécessairement solidaires
des théories ou opinions qu'ils expriment.

Reproduction

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable des Amis de la Vieille Navarre. Une copie par xérogaphie, photographie, film, support magnétique, support numérique ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1995, sur la protection des droits d'auteur.